

Réf: Dossier N° 023200

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OPTIKPLUS » en abrégé « OPTIK+ »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE STAR 10, LOT 905, ILOT

27

Aux termes de la DRC et des Statuts NOTARIES en date du 06/07/ 2021 reçus par Me KOUASSI KANGAH CELINE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 08/07/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OPTIKPLUS » en abrégé « OPTIK+ »

Objet : - DEPLOIEMENT RESEAU INFORMATIQUE;
- FIBRE OPTIQUE;
- ACTIVITES DIVERSES ANNEXES

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,200,000 F CFA divisé en (120) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 120 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE STAR 10, LOT 905, ILOT
27

Dirigeant(s) : M SIDIBE AHMED HASSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02880 du 06/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20014/GTCA/RC/2021 du 06/08/2021

